

LE CHARDONNET



“Tout ce qui est catholique est nôtre”

Louis Veillot

Orages sur le mariage

Depuis un an, tonnerres et tourmentes s'abattent sur le mariage chrétien ; d'autant plus surprenants qu'ils proviennent de là où l'on ne les attend pas : du sommet du Vatican.

Avant même le deuxième synode sur la famille, le pape François publiait deux *motu proprio* visant officiellement à faciliter les procédures de nullité de mariage. Il s'agissait dans les faits d'introduire un “divorce catholique” qui tait son nom. Vint ensuite l'exhortation apostolique *Amoris Laetitia*, ouvrant insidieusement la porte, en sa note 351, à la communion aux divorcés remariés. Enfin, par deux fois ces derniers jours, les 16 et 18 juin, le pape s'est fait le promoteur du concubinage, aux dépens du sacrement de mariage. Affirmant d'un côté : « La grande majorité des mariages sacramentels sont nuls parce que : s'ils disent "oui, pour toute la vie" ils ne savent pas ce qu'ils disent ayant une autre culture », il ajoute d'autre part : « J'ai vu tellement de fidélité dans ces concubinages (en Argentine) je suis sûr que ce sont des mariages vrais, qu'ils ont la grâce du sacrement, parce qu'ils sont fidèles ».

On ne peut qu'être atterré par de tels propos, transformant le mariage en un idéal tellement inaccessible que la plupart de ceux qui sont contractés

sont estimés invalides, tandis que le concubinage est considéré comme moyen d'y accéder. En un mot, ce n'est plus le sacrement qui est moyen de salut, mais l'état de péché. En ces propos, le pape Bergoglio prêche à l'opposé de l'Évangile et donc de sa fonction, déclarant la bonté du mal, et réciproquement. L'apôtre saint Jean n'hésiterait pas à dire qu'il agit en Antichrist.

À la clé de cette dramatique inversion se trouve le principe de gradualité, que Vatican II a inscrit au cœur de son ecclésiologie : les confessions hérétiques ou schismatiques y sont déclarées posséder des éléments de salut, et à ce titre participent plus ou moins pleinement à l'Église, désormais définie comme communion de charité. On appartient alors à cette dernière de manière graduelle, et chacun de ces modes d'appartenance se doit d'être respecté. Le pape François ne fait qu'appliquer ce même principe au mariage, redéfini comme communion d'amour – c'est la fameuse inversion des fins du mariage opérée à Vatican II. Il y a alors dans cette logique plusieurs degrés à l'amour matrimonial, et le concubinage en est un.

Certains se rassurent au vu de prélats prenant la défense du mariage. Pour-

tant, force est de constater qu'aucun d'eux ne remet en cause le principe de gradualité qui en est la source, ce qui les obligerait à dénoncer l'écclésiologie erronée de Vatican II. Mais de cela ils ne veulent pas. Aussi, relativement à ces réactions, je me fais le disciple de Bossuet : « Dieu se rit de ceux qui déplorent les effets dont ils chérissent les causes ».

En un mot, en cette terrible crise qui secoue l'Église et aujourd'hui le mariage, le salut n'est pas pour l'heure en ces prélats, et bien moins encore dans le pape. Certains s'en décourageront, car le Christ semble dormir en pleine tempête. Mais Il est là, au sein même de la barque, au milieu de votre foyer, précisément par la grâce sacramentelle du mariage. Qu'il est encourageant de le voir vivifier secrètement vos familles, de vous voir vivre les principes catholiques du mariage, de voir de jeunes foyers se préparer et se fonder dans un idéal profondément chrétien ! Nul doute qu'en ces temps, Dieu répand avec surabondance ses grâces de sainteté familiale. Profitez-en ! C'est alors que vous serez, pour reprendre l'expression de Mgr Lefebvre, « la gloire et la couronne de l'Église ».

Abbé P. de LA ROCQUE

SOMMAIRE

PAGE 1 - Éditorial

par M. l'abbé Patrick de La Rocque

PAGE 2 - En « visite » dans les prisons avec la Conférence Saint-Vincent de Paul

PAGE 4 - L'assaut des vacances

par M. l'abbé Jean-Pierre Boubée

PAGE 5 - Cette délicate période des vacances...

par M. l'abbé Gabriel Billecoq

PAGE 8 - Vers une nouvelle guerre scolaire ?

par Michel Fromentoux

PAGE 10 - La vie de paroisse en image Conseil de lecture

par M. l'abbé Philippe Bourrat

PAGE 11 - *Janua Coeli* (2)

par M. l'abbé François-Marie Chautard

PAGE 12 - Activités de la paroisse



En « visite » dans les prisons avec la Conférence Saint-Vincent de Paul

La Conférence Saint-Vincent de Paul est bien connue sur la paroisse. On sait combien elle œuvre dans l'ombre en faveur des nécessiteux, visite les malades, ou encore soutient les familles en difficulté. Son action auprès de quelques prisonniers est moins connue. Aussi *Le Chardonnet* a-t-il enquêté auprès de ses membres.

- Outre les visites auprès de personnes isolées, la Conférence correspond avec des détenus. Comment naissent ces contacts ?

Effectivement, deux membres de la Conférence entretiennent des relations épistolaires avec des détenus : avant leur incarcération, ils ont connu la paroisse Saint-Nicolas soit grâce à une fréquentation ponctuelle à des offices, soit par des relations avec le service d'entraide, pour des recherches de travail ou de logement. De là, ils ont connu la vocation de la Conférence Saint-Vincent de Paul ou en ont entendu parler. Incarcérés par la suite, ils ont sollicité Monsieur le Curé pour que la Conférence les soutienne de loin. Ils exprimaient également par là, ne serait-ce qu'implicitement, une soif de retour à une vie catholique, dont ils avaient gardé un souvenir enfoui au fond d'eux-mêmes, même après avoir vécu des périodes troublées.

- Comment ces échanges de correspondances évoluent-ils ?

Les premiers échanges de courriers, en évoquant les centres d'intérêt respectifs, permettent une mise en confiance, grâce à la discrétion dont ils font preuve et aux encoura-

gements à confier leur peine à notre miséricordieuse Mère du Ciel. Mais ce stade est bien vite dépassé. La rapidité avec laquelle le « visité » dévoile le fond de son cœur est saisissante : un certain apaisement s'étant installé dans son esprit grâce à la prière, vient le temps des questions mystiques, du souhait de rattraper le temps perdu par des lectures spirituelles solides et vraies. Chaque envoi de cette nature provoque des élans de bonheur chez le détenu, sevré de longue date de nourritures célestes.

- Quelles lectures communiquez-vous aux prisonniers ?

Les thèmes d'intérêt formulés par le détenu sont variés : vies de saints, apparitions, position de la Tradition sur des questions sociétales... Les membres de la Conférence puisent également allègrement sur le site de La Porte Latine pour en éditer différentes homélies ou éditoriaux susceptibles de correspondre au plus près au bien des détenus. Souvent cela donne matière à de nouveaux questionnements, et alimente les échanges épistolaires suivants.

- Les membres de la Conférence sont-ils seuls à accompagner leurs correspondants ?

Deux des prisonniers suivis « résident » en province. Après leur première évolution, Monsieur le Curé est entré en contact avec le Prieur le plus proche du lieu de détention. Celui-ci, une fois obtenue sa carte de visiteur, se rend mensuellement auprès dudit prisonnier. Ils peuvent ainsi renouer avec la pratique sacramentelle. La lettre qu'ils nous écrivent dans les jours qui suivent ces visites est pleine de sentiments de gratitude à l'égard du prêtre visiteur, allant jusqu'à dire que grâce à leur emprisonnement, ils ont pu retrouver Dieu et les vrais sacrements de l'Église catholique... Le bien s'étend même quelquefois plus avant. Ainsi, dans l'un des cas, le prêtre visiteur a été sollicité par le Directeur de la prison pour œuvrer non seulement auprès de son « protégé », mais encore au profit des autres prisonniers.

- En ces parcours de « retour à Dieu », n'y a-t-il pas risque de simulacre, dans le seul but de plaire aux correspondants de la Conférence ?

Faut-il être dubitatif quant à la sincérité de ces élans mystiques que de bonnes raisons de stratégie comportementale pourraient aussi expliquer ? S'il n'est pas donné à chaque prisonnier de parcourir le cheminement vers Dieu

d'un Jacques Fesch (condamné à mort, auteur de *Dans 5 heures je verrai Jésus*), il est certain que, dans le secret de sa cellule, le prisonnier s'adonne à des méditations. En témoigne, à travers ses écrits, la profondeur croissante de ses professions de foi et d'espérance dans la miséricorde divine : « Votre aide, votre énergie, vos prières, celles aussi de la paroisse de Saint-Nicolas me donnent force et courage. Je tenais à vous confier qu'alors que j'étais perdu sur beaucoup de sujets ici, mais aussi dans la société, j'étais une proie facile pour une autre "confession", l'islam. Par vous, par vos avis, vos lettres, les thèmes de lectures que vous m'adressez, par l'intervention de M. l'Abbé de La Rocque, la conférence Saint-Vincent-de-Paul, non seulement vous ne m'avez pas jugé mais vous m'avez tous évité d'aller sur des chemins de travers. Je voulais vous le dire tout simplement. Sachez que votre rôle dans cette Société est important, j'ai eu beaucoup de chance grâce à vous de ne pas sombrer. C'est une belle leçon de vie et de miséricorde me venant de vous tous ».

Rendons grâce pour ces retours de fils prodiges dans la maison du Père et favorisons l'action divine dans ces cœurs qui, du fond de l'épreuve, s'ouvrent à lui ; c'est là le grand objectif de la Conférence Saint-Vincent de Paul. ●

15 août 2016

Procession en l'honneur de la Vierge Marie

Départ 16 heures

sur le parvis de Saint-Nicolas du Chardonnet

**Consécration de la France
selon le vœu de Louis XIII**

L'assaut des vacances

Par l'abbé Jean-Pierre Boubée

Pour égayer la fin d'année scolaire, et faire oublier aux Français la tyrannie imposée pour ruiner la société, nos gouvernants remettent à l'honneur la vieille recette de l'Empire romain décadent, citée par Juvénal : « Du pain et des jeux ». De tournois en coupes, en passant par les marathons et les tours... les sports en vogue permettent d'imposer le silence sur le réel.

Vos familles, vos enfants seront ainsi projetés vers les vacances, heureux — légitimement — d'y trouver un changement d'activités, et un retour au réel. Le camp, l'activité collective, ou tout simplement la famille deviendront des révélateurs. Le temps moins structuré, ou l'activité différente révèlent des traits insoupçonnés de notre imperfection.

Voir courir des gens derrière un ballon, ou pédaler ensemble pour gravir une côte nous semble naturel. Mais quel est le principe qui unifie ces actions, et qui conduit à la gloire ou à l'échec ? Nous savons très bien qu'il ne suffit pas d'un homme, car derrière lui combien d'autres sont nécessaires ?

C'est l'image de vos familles. « Petite équipe », me direz-vous, mais « équipe » tout de même. Cette cellule est tellement primordiale qu'elle est de nécessité pour qu'un être qui vient au monde puisse croître et progresser. Il ne peut absolument pas progresser sans la convergence d'une série d'actes désintéressés qui n'ont d'autre mission que de lui permettre d'être enfin un homme. Telle est la notion de « bien commun ». Elle est le propre de toute société, car elle définit son but. Elle est doublement nécessaire quand il s'agit de la société familiale dont nul ne peut se passer sans dommage.

Il ne s'agit pas de la médiocre notion d'« intérêt général », terme qui fait inéluctablement penser au *Contrat social* de J-J Rousseau. On ne peut non plus la réduire à une convention pour que chacun puisse épanouir son égoïsme en laissant une zone de survie au prochain. Celui qui se contenterait d'instrumentaliser seulement le prochain pour son propre bien finit par être associable.

L'homme est naturellement sociable. Son propre bien ne sera jamais indépendant du bien de la société dans laquelle il vit.

À vous, parents, il est donné d'établir cette première société qui ouvre la voie à la perfection humaine, psychologique, spirituelle. Toute l'année, vous cherchez à donner à vos enfants de bonnes habitudes de comportement en tous domaines, afin qu'ils soient le reflet de l'éducation que « vous avez voulu » donner. Mais le cours de la vie vous impose ses propres priorités qui ne sont pas toujours à l'unisson de vos espérances. Ainsi la succession des leçons, des devoirs, des rendez-vous, des horaires serrés ponctue votre devoir d'état.

Mais les vacances ? ... Précisément, elles sont un retour sur vos ordres de priorité, sur l'identité de votre famille, et par là de vos enfants. Ce temps précieux est accordé à un petit supplément d'être. Vous le voyez peut-être comme un surcroît de bruit, de disputes. Cependant, elles sont le don du « temps ». Le temps de parler, d'être ensemble, de se détendre ensemble. Le temps de

reprendre des aspects de l'éducation qui n'ont pas été bien traités. Le temps d'aimer les siens et de le manifester par la charité de sa disponibilité. Rien n'est plus destructeur que de laisser chacun s'isoler sur son écran, par exemple.

Le temps de transmettre ce qui est beau, ce qui est la richesse de notre pays, de notre civilisation.

Le temps de prier... et de pouvoir en « prendre le temps ». Un repas du soir sera-t-il plus mauvais parce qu'on aura réuni la famille auparavant pour dire le chapelet ? N'est-ce pas aussi l'occasion de rappeler certaines fêtes comme la Visitation, la Transfiguration, sainte Marie-Madeleine, le Cœur immaculé de Marie, et d'apprendre définitivement à vos enfants qu'une « bonne fête » exige le petit effort d'une messe en semaine, malgré les kilomètres ?

Cette identité restera celle de votre famille, celle que les enfants garderont gravée. Îlot du bien commun, votre famille gardera des mérites devant Dieu durant plusieurs générations. Que peut-on vous souhaiter de meilleur pour l'éternité ? Alors « saintes vacances » ! ●

BULLETIN D'ABONNEMENT

Simple : 25 euros De soutien : 35 euros

M., Mme, Mlle

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Chèque à l'ordre : LE CHARDONNET - À expédier à M. Éric Brunet, LE CHARDONNET, 23 rue des Bernardins, 75005 Paris

Veillez préciser, en retournant votre bulletin, s'il s'agit d'un nouvel abonnement ou d'un renouvellement. Dans ce dernier cas, indiquez votre numéro d'abonné. (Ne nous tenez pas rigueur de recevoir éventuellement une relance superflue...).

Cette délicate période des vacances...

Par l'abbé Gabriel Billecocq

On observe bien souvent un paradoxe étrange chez beaucoup de fidèles à propos de la période estivale. Il y a d'une part la joie bien légitime de pouvoir passer quelques semaines de repos. Et malgré cela la déception parfois cruelle, à la fin des vacances, de n'avoir pas vraiment sanctifié cette période... Joie et tristesse...



De là à dire qu'il suffit de supprimer les vacances, il n'y a qu'un pas. Lequel ajouterait tout de même un nouveau paradoxe : le besoin de se reposer et la crainte de tomber moralement un peu plus bas... Que faire alors ?

Un premier principe

S'il est vrai que tout ce qui agit agit en vue d'une fin, il en résulte que la fin, ou le but, est ce qui est premièrement visé. Voilà pourquoi les philosophes ont l'habitude de dire que la fin est première dans l'intention, bien qu'elle soit obtenue... à la fin !

Première dans l'intention, cela signifie qu'en entrant en période de vacances, la première chose à faire est de se fixer un but. Cette vérité pourrait paraître élémentaire, mais il semblerait bien qu'il soit nécessaire de la rappeler. En vacances, le chrétien doit chercher à se

reposer mais aussi à grandir, spirituellement, moralement et intellectuellement.

Se donner des objectifs, avoir des projets, se faire un emploi du temps, voilà le premier pas par lequel il faut entrer en vacances. C'est finalement une excellente façon d'anticiper le bilan que l'on fait en fin de vacances pour éviter qu'il ne soit trop désastreux.

Un bilan parfois lourd

Car finalement c'est ce qui ressort bien souvent : « Je n'ai pas passé de bonnes vacances... » Parce que la fin n'a pas été première dans l'intention, elle n'est jamais venue dans l'exécution. Catastrophe !

L'examen de conscience des vacances est en réalité assez simple. Par rapport à la tempérance, on note facilement des manquements à la vertu de pureté, de modestie ou de pudeur, plus ou moins graves, mais jamais sans conséquences

néfastes, un peu de légèreté. C'est aujourd'hui la vertu la plus attaquée ; il est cependant vrai que la société dans laquelle nous vivons est largement en tort.

En ce qui concerne la vertu de force, ce sont souvent lâcheté, oisiveté et paresse qui caractérisent la période estivale.

La vertu de justice n'est pas en reste. Prières négligées, messes parfois manquées, lectures pieuses inexistantes font souvent le quotidien peu glorieux du vacancier. Même par rapport au prochain, l'égoïsme est souvent dominateur tant il est vrai que lorsque quelqu'un se repose, il attend que les autres fassent tout !

Hélas, les autres vertus ne sont même pas examinées. Passons pour les vertus ou habitus intellectuels. Certains s'étonneront même qu'il en existe ! Mais ce qui est curieux, c'est que la vertu de prudence ne fait quasiment jamais l'objet d'un examen.

Une vertu souvent négligée

Et c'est pourtant par là qu'il eût fallu commencer... Notre-Seigneur loue cette vertu particulièrement chez l'intendant malhonnête. Il s'étonne même de ce que les enfants de ce siècle (entendez les hommes du monde) exercent davantage cette vertu que les chrétiens eux-mêmes.

D'autre part, l'Église nous fait très régulièrement prier aux offices des confesseurs ce petit verset de l'Écriture : *Fidelis servus et prudens...* Serviteur fidèle et prudent...

Et pourtant cardinale

Non seulement la prudence est l'une des quatre vertus cardinales avec la justice, la force et la tempérance, mais elle en est aussi la maîtresse. Elle occupe un rôle clé dans la vie morale. Cette vertu est en effet la connaissance pratique des singuliers, c'est-à-dire des choses ou des actions particulières, concrètes dirions-nous aujourd'hui¹.

La prudence trouve le juste milieu concret de chaque action à poser, en examinant les diverses circonstances de chaque vertu. Une fois examiné et trouvé ce juste milieu en quoi consiste la vertu, elle donne l'ordre à la volonté de poser l'acte vertueux. Elle ordonne ainsi les vertus morales à leur fin en leur permettant de s'accomplir concrè-

tement. Elle est de ce fait la plus noble, comme la reine du quadrige des vertus cardinales. C'est finalement elle qui gouverne les vertus² et on peut bien dire que sans prudence vraie et parfaite les autres vertus ne sont pas appelées à durer ou à se fortifier.

On comprend dès lors que celui qui veut progresser dans le bien (et passer de bonnes vacances...) doit premièrement exercer la vertu de prudence !

Facile à dire, difficile à faire !

Soit, il faut être prudent. Mais comment faire alors ? nous demandera-t-on. Là encore, saint Thomas donne quelques excellentes pistes de réflexion dans son traité.

Après avoir défini la vertu de prudence, il en détaille les différentes parties³. Parmi l'énoncé complet de celles-ci, il en est qui composent intégralement la

« Il est plus facile de vaincre un ennemi que l'on commence à bien connaître qu'un ennemi entièrement caché ! Il est alors plus facile de prévenir dans ce cas que de guérir... »

prudence, de sorte que la vertu serait très imparfaite sans ces parties. Il en relève huit qui sont la mémoire, l'intelligence, la docilité, la sagacité, la raison, la prévoyance, la circonspection, la précaution. Arrêtons-nous simplement sur quelques-unes d'entre elles.

La mémoire

Pour bien s'exercer, la prudence doit prendre en compte ce qui a déjà été fait. Pour le chrétien, la connaissance de ses actions passées doit lui servir d'expérience. Il en est qui viennent voir le prêtre en lui disant : « Vous comprenez, c'est chaque fois la même chose... » Ma foi, tant mieux ! Si c'est chaque fois la même chose, servez-vous en pour être prudent : il est plus facile de vaincre un ennemi que l'on commence à bien connaître qu'un ennemi entièrement caché ! Il est alors plus facile de prévenir dans ce cas que de guérir... car la maladie aura été prévue...

L'intelligence

Peut-être plus difficile à cerner, cette partie de la prudence peut s'exprimer en principes clairs et évidents à pratiquer concrètement pendant les vacances. Ce sont alors eux qui vont servir de base à l'estimation d'un juste emploi de son temps et de ses énergies en vue d'un agir vertueux. Par exemple, on n'oubliera pas que même en vacances, le service divin reste primordial. Évident, bien sûr... Et pourtant la vie spirituelle est souvent plus délaissée.

Docilité, sagacité et raison

On remarque aisément que ceux qui veulent faire bande à part ou croient pouvoir s'en sortir sans aucune aide sont en réalité bien appauvris. C'est là que la docilité intervient : le conseil d'un tiers peut faire parfois éviter bien des chutes, et il n'est parfois pas inutile de recourir aux recommandations de son confesseur pour prendre de bonnes décisions.

Certes, le prêtre ne doit pas prendre toutes les décisions concrètes : il donnera les grandes lignes, et c'est par la sagacité (estimation bonne des choses) et la raison (œuvre de déduction) que le prudent trouvera le moyen d'appliquer aux circonstances dans lesquelles il se trouve les sages conseils qu'il aura eu l'humilité de quêmander.

Connaître pour agir

Il ne suffit pas d'avoir pris de bons conseils et d'avoir réfléchi pour se croire prudent. Il faut ensuite passer à l'action et ordonner toutes ces connaissances à l'agir vertueux.

C'est là qu'interviennent ces trois parties nommées prévoyance, circonspection et précaution. La connaissance du passé, la docilité et la capacité à raisonner doivent être mises au service des actions futures. Là se trouve la véritable sagesse qui fait

Horaire des messes

Dimanche

- 8h00 : Messe lue
- 9h00 : Messe chantée grégorienne
- 10h30 : Grand-messe paroissiale
- 12h15 : Messe lue avec orgue
- 16h30 : Chapelet
- 17h00 : Vêpres et Salut du Très Saint Sacrement
- 18h30 : Messe lue avec orgue

En semaine

Messe basse à 7h45, 12h15 et 18h30. La messe de 18h30 est chantée aux fêtes de 1^{ère} et 2^e classe.

¹ Saint Thomas définit cette vertu dans la Somme théologique, II II q. 47.

² La prudence est d'ailleurs la vertu propre de ceux qui gouvernent parce que celui qui gouverne ordonne les parties de la multitude à leur fin.

³ II II q. 48

les hommes prudents ou avisés. Du reste, le vocabulaire dit bien les choses : avisé est celui qui sait voir ; prudence vient du latin *pro videre* : voir en avance, prévoir. C'est ainsi la capacité dans le présent à synthétiser l'expérience du passé avec les actions à venir.

La prévoyance est précisément cette qualité de voir un terme futur et d'ordonner les bons moyens en vue de ce terme. Par la circonspection, l'âme étudie les diverses circonstances qui vont concrétiser les actions et la précaution envisagera les différents maux qui pourraient se présenter pour les éviter soigneusement.

A contrario

Pour mieux faire comprendre une réalité, il est parfois bon de montrer ce qu'elle n'est pas ou ce à quoi elle s'oppose. C'est pourquoi, en considérant les vices opposés à la prudence, l'intelligence saisit mieux comment elle doit exercer la vertu.

Saint Thomas énonce ainsi, parmi les multiples façons d'être imprudent, la précipitation, l'inconsidération, l'inconstance, la négligence. Voilà qui en dit long et qui permet de mieux s'examiner sur le sujet.

S'asseoir et réfléchir

Dans l'évangile, Notre-Seigneur donne aux Apôtres cet exemple de l'homme prudent. « Qui d'entre vous, en effet, s'il veut bâtir une tour, ne s'assied d'abord pour calculer la dépense, pour voir s'il a de quoi l'achever ? ... Ou quel roi, s'il va faire la guerre à un autre roi, ne s'assied d'abord pour délibérer s'il est capable de se heurter à celui qui vient contre lui ?⁴ » C'est peut-être là la bonne résolution d'un début de vacances que l'on voudrait profitables. S'asseoir et délibérer. Prévoir, anticiper les tentations et prendre les bonnes décisions. Réfléchir et se donner un emploi du temps consistant. Se souvenir des expériences précédentes et agir en conséquence.

C'est à cette seule condition que l'âme pourra garder la fidélité à Dieu en toutes les vertus et se voir ainsi appelée : *fidelis servus et prudens*... ●

Palmarès du catéchisme (2^{ème} trimestre 2015-2016)

Frère Benoît-Joseph

2 ^{ème} groupe (1)	1 ^{er}	Côme DEBRAS	20
	2 ^{ème}	Elisia ABELLI	19,6
	3 ^{ème}	Julie DUBREUIL	18,6

2 ^{ème} groupe (2)	1 ^{er}	Ophélie VARLET	19,8
	2 ^{ème}	Baptiste JEAN ZEPHIRIN	19,6
	3 ^{ème}	Cécile LEMERCIER	18,4

Abbé Boubée

3 ^{ème} groupe (2)	1 ^{er}	Evariste BAUMANN	17,4
	2 ^{ème}	Laëtitia LATTES	16,2
	3 ^{ème}	Thibault LE ROUX	14,6

3 ^{ème} groupe (3)	1 ^{er}	Pierre MUSSARD	18,8
	2 ^{ème} ex	Sophie CHARBONNIER	17,8
	2 ^{ème} ex	Antoine GARROS	17,8
	3 ^{ème}	Marie-Caroline CAMUS	16,1

Abbé Billecocq

4 ^{ème} groupe	1 ^{er}	François LEMERCIER	19,1
	2 ^{ème}	Mathilde DUBREUIL	17,9
	3 ^{ème}	François CHANOUX	15,4



Concerts d'orgue

Dimanche 18 septembre 2016
Maxime PATEL (Artiste international)

Dimanche 16 octobre 2016
Hubert HAYE (St-Germain en Laye)

Dimanche 13 novembre 2016
Regis SINGER (Bourg-la-Reine)

⁴ Lc XIV, 28-31

Vers une nouvelle guerre scolaire ?

Par Michel Fromentoux

Le ministre de l'Éducation dite nationale, Najat Valaud-Belkacem, trouve sans doute qu'il n'y a pas assez de pagaille en France en ce début d'été : voilà qu'elle rallume la guerre scolaire, en s'en prenant, cette fois, aux écoles hors contrat et à l'éducation à domicile : les établissements hors contrat devraient, dès la rentrée 2017, être soumis à un régime d'autorisation préalable d'ouverture, et non plus à un simple signalement aux autorités après ouverture ; quant à l'enseignement à domicile, il serait plus étroitement contrôlé, les parents pouvant être soumis à des contrôles écrits ou oraux de la part des rectorats.

Pour le ministre, il s'agit officiellement d'empêcher que ces formes d'enseignement soient l'occasion d'un « *repli communautaire* » et favorisent la radicalisation des jeunes de religion islamique. Mais la vérité est que le gouvernement, ayant vu d'un bien mauvais œil la progression de l'éducation à domicile depuis 2014, date de l'introduction de la théorie du *genre* à l'école (de 19 000 enfants à 25 000 en l'espace de deux ans !), veut relancer le combat laïciste et reprendre en mains tous les enfants français. Il s'agit donc d'une mesure éminemment liberticide que la dame ministre entend imposer par ordonnances afin d'aller vite et d'esquiver tout débat parlementaire. Les parents sont donc réellement agressés, mais ils n'entendent pas se laisser déposséder de leurs droits et de leurs devoirs concernant leurs enfants, dont ils sont, par nature, responsables devant Dieu et devant les hommes.

Retour au Plan Langevin-Wallon

Les socialistes n'ont rien appris ni rien oublié depuis le fameux plan dit Langevin-Wallon de 1947. Ce texte d'inspiration communiste était très clair : « Ce sont les services dépendant du ministère de l'Éducation nationale qui ont en charge les responsabilités de l'enseignement et de l'éducation à tous les niveaux et sous tous les aspects... C'est à l'Éducation nationale qu'incombe la mission de l'éducation pour tous les enfants ». Voilà pourquoi la république socialo-communiste peut être considérée comme une vaste entreprise de rapt d'enfants !



L'école Saint-Louis, rue du Petit-Musc

Or les socialistes, sentant que le pouvoir allait un jour tomber dans leurs mains comme un fruit mûr, multipliaient depuis 1978 les textes annonçant leur volonté de rallumer la guerre scolaire. Dans le *Plan socialiste de l'Éducation*, Louis Mexandeau, futur ministre des PTT de François Mitterrand, disait vouloir utiliser le système éducatif « pour la stratégie de rupture avec le capitalisme », afin qu'il soit « un lieu privilégié d'apprentissage de la démocratie autogestionnaire », une « école de front de classe », un « facteur d'émancipation et de contestation » et, comme tel, « se trouvant en convergence avec la classe révolutionnaire antagoniste de la classe dirigeante, [il sera] l'un des terrains et l'un des enjeux de la lutte des classes. ». C'était très clair : on pouvait deviner

à quelle sauce allaient être mangés les enfants français, avant même l'âge de six ans, sacrifiés sur l'autel de l'idéologie officielle.

Les socialistes auteurs de guerre scolaire

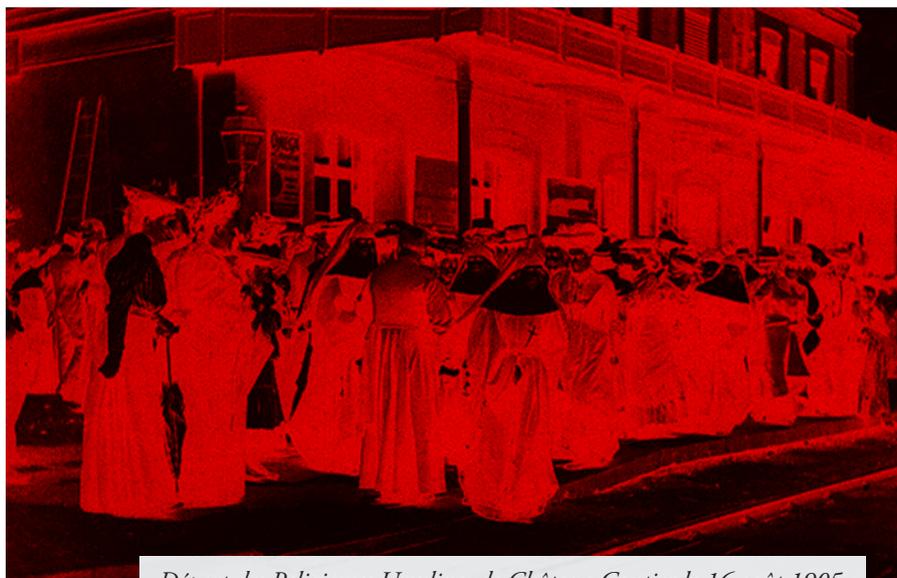
L'on vit dès l'arrivée à l'Élysée de François Mitterrand en 1981 que les socialistes étaient bien décidés à appliquer leur programme d'assassinat de l'école libre. Il y en eut même pour se demander : « Comment peut-on enseigner quand on n'est pas de gauche ? » Le parti socialiste était, et est toujours, un parti essentiellement et intrinsèquement éducateur. Il agit et agira toujours au nom d'une vision de l'homme et visera toujours à une refonte de l'homme et de la société. Pour réussir, il importe moins à ce parti de résoudre

la crise économique, ou le problème du chômage, que d'amener les Français à se réduire à leur seule fonction sociale, à leur seule dimension économique... Le socialisme supprime tout ce qui relie l'homme personnellement à quelque chose de plus haut que l'organisation rationnelle et égalitaire des biens d'ici-bas. Quiconque refuse de se laisser ainsi réduire est un ennemi de classe, un bourgeois... Pour changer la société, il faut changer la mentalité du peuple. Il faut donc s'emparer de tout ce qui touche à la culture et mettre l'enseignement, depuis la maternelle jusqu'au supérieur, sous la dépendance du pouvoir de l'État.

Les « grands ancêtres » contre la famille

Les grands ancêtres des socialistes d'aujourd'hui sont en fait les « philosophes » du XVIII^e siècle. Pour eux, il n'existait plus que l'individu seul, détaché de tout ce qui le caractérise : sa famille, son passé, sa région, son métier, sa religion. Jean-Jacques Rousseau (1712-1778) alla plus loin encore : il s'agissait de débarrasser l'individu de ses contrefaçons de civilisé. L'homme est né bon ; s'il y a des coquins, c'est parce que la civilisation, développant la propriété, donc l'égoïsme et les inégalités, a corrompu cet homme bon. Il faut donc régénérer l'individu, l'obliger à briser ses chaînes, et remettre à l'État le soin de définir et de promouvoir la liberté. L'éducation aura pour but principal de développer la vertu chez l'enfant - entendez l'état de nature ! - et l'on trouve sous la plume de Jean-Jacques dans l'*Encyclopédie* : « On doit d'autant moins abandonner aux préjugés des pères l'éducation de leurs enfants qu'elle importe à l'État plus qu'aux pères. L'Éducation publique, sous les règles prescrites par le gouvernement et sous les magistrats établis par le souverain est donc une des maximes fondamentales du gouvernement légitime et populaire ».

La croyance en un individu libre, surtout égal à lui-même, ne devant rien ni à Dieu ni à la société, s'érigea vite en dogme qu'il fallait répandre comme on propage... une religion ! Et cette religion allait avoir ses dogmes définis et surveillés par une espèce de haute autorité agissant comme un clergé. Ce



Départ des Religieuses Ursulines de Château-Gontier le 16 août 1905

fut la franc-maçonnerie qui s'y employa dès la seconde partie du siècle et qui s'y emploie toujours.

“ Et cette religion allait avoir ses dogmes définis et surveillés par une espèce de haute autorité agissant comme un clergé »

L'heure est à la mobilisation

Après 1789, vint le temps des discours grandiloquents. Sous la Constituante et sous la Législative, l'enseignement fut totalement désorganisé. Arriva la Convention qui créa un comité de vingt-quatre membres pour s'atteler à une « tâche éducative » : en firent partie des ennemis de la religion comme le chimiste Antoine-François Fourcroy (1755-1809) qui rêvait de réaliser le vœu de Voltaire « d'écraser l'Infâme », ou Anacharsis Cloots (1755-1794), un Prussien qui se déclarait « l'ennemi personnel de Jésus-Christ », ce qui n'était pas se prendre pour n'importe qui, mais qui ne l'empêcha pas de passer à la guillotine ! On entendit aussi cette phrase « inspirée » de Rabaut-Saint-Étienne (1743-1793), ce pasteur nîmois qui avait été l'un des principaux rédacteurs de la Déclaration des Droits de l'Homme : « L'enfant qui n'est pas encore né appartient déjà à la Patrie » (sic).

Robespierre eut aussi des idées sur le sujet : « Les enfants sont la propriété de l'État, les parents n'en sont que les dépositaires ». (sic) Mais l'œuvre éducative de la Convention fut lamentable et bien vite instituteur fut synonyme d'ivrogne, car on en trouvait rarement qui sussent lire et écrire...

Les conventionnels affirmaient que l'enseignement était libre en France, mais la guillotine était là pour expliquer comment cela devait s'entendre. Dame Valaud-Belkacem ose, comme eux, déclarer que ses mesures contre l'école hors contrat et contre l'école à domicile respectent la liberté d'enseignement. Le mensonge est, cette fois, beaucoup trop gros pour dissuader les familles de se mobiliser... ●

Carnet paroissial

Ont été régénérés de l'eau du baptême

Paul CHAVERIAT	5 juin
Clarisse KERVAZO	11 juin
Elisia ABELLI	11 juin
Johanna MAHE	12 juin
Zénaïde SORLIN	14 juin
Adrien MÉNAGÉ	26 juin
Rita VERGEAU	26 juin

Ont été honorés de la sépulture ecclésiastique

Madeleine LEBRUN, 101 ans	24 juin
Alice MARIE, 87 ans	24 juin

La vie de paroisse en images



1



2



3

- 1- Riche en cérémonies, le mois écoulé a vu douze enfants recevoir pour la première fois Jésus Eucharistie le 29 mai dernier. Prions pour que Notre-Seigneur fasse fructifier en eux cette grande grâce.
- 2- L'après-midi avait lieu la traditionnelle Fête-Dieu dans les rues de Paris pour la plus grande surprise des badauds et – qui sait ? – pour la conversion d'âmes choisies.
- 3- Une semaine plus tard, grande innovation, la kermesse avait lieu autour de notre église. Maquillage des enfants, vente de vin, de livres, tir à la carabine, crêpes à volonté, déjeuner servi, pêche à la ligne, il y en avait pour tous les goûts et appétits. Nul doute qu'avec un peu de soleil en plus, cette kermesse vraiment paroissiale fera la joie de tous, fidèles paroissiens comme paroissiens non fidèles !

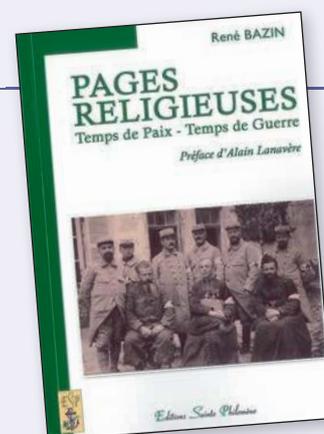
Conseil de lecture

René Bazin, auteur catholique dont la production littéraire s'étend de la fin du XIX^e siècle jusqu'à l'entre-deux-guerres, avait rassemblé durant la guerre les textes, extraits de ses œuvres ou discours, qui pourraient servir d'encouragement et de réflexion à la reconstruction morale de la société chrétienne bouleversée par le conflit alors en cours. La réédition de cet ouvrage permet de parcourir l'œuvre diverse et riche du romancier, nourrie

d'un esprit chrétien, portant sur des sujets de société variés qui résonnent encore aujourd'hui. Son style soigné et son regard aussi aiguisé que bienveillant illuminent ces pages d'une profondeur particulière.

La belle préface de M. Alain Lanavère manifeste avec précision le sens et la pertinence d'un ouvrage qui mérite amplement d'être (re)découvert.

Abbé Philippe Bourrat



Pages religieuses - René Bazin
Éditions Sainte-Philomène - 2016
Prix : 20 €
Préface de M. Alain Lanavère

Janua Coeli (2)

Par l'abbé François-Marie Chautard

Dans un article précédent, l'invocation Janua coeli nous est apparue comme l'évocation de la médiation, de la royauté et de la virginité de Marie. Elle est aussi un rappel implicite de l'Immaculée Conception, et, à un nouveau titre, de son intercession.

Immaculée Conception

La psalmiste le chante : « Le Seigneur aime les portes de Sion, plus que toutes les demeures de Jacob ». (Ps 87/2)

Il y a un amour de prédilection pour la Cité Sainte. Or, la Cité Sainte, Sion, c'est au premier sens, Jérusalem, mais plus précisément, c'est la demeure de Dieu, la maison de Dieu, là où il habite, dans le temple de Jérusalem ou dans l'âme de ses amis.

De là, de nombreux auteurs spirituels ont vu dans la Cité Sainte l'évocation de la Sainte Vierge, demeure par excellence de Dieu.

Que veut donc dire aimer les portes de Sion plus que toutes les autres demeures de Jacob, sinon aimer la Sainte Vierge plus que tout autre temple, fût-ce le Temple de Salomon, ou l'âme des patriarches ?

Mais aimer plus que tout la Vierge, n'est-ce pas lui donner une grâce immense plus grande qu'à Jérémie ou saint Jean-Baptiste eux-mêmes sanctifiés dans le sein de leurs mères ?

« “Dieu aime les portes de Sion, plus que toutes les tentes de Jacob” ; et par conséquent, la cité sainte, “la cité de Dieu dont on a dit des choses si glorieuses”, l'emporte dès son entrée, signifiée par les portes, sur tous les tabernacles où Dieu habite, c'est-à-dire sur toute créature devenue par la grâce un temple de Dieu. Et ce n'est pas chose incroyable : car “l'Homme par excellence est né en elle, et le Très-Haut lui en a jeté les fondements de sa main divine”. Peut-on dire que ce soit là le sens mystique ou spirituel du texte, je ne voudrais pas l'affirmer ; mais ce que je sais c'est que l'accommodation que nombre d'auteurs, et l'Église elle-même dans sa Liturgie, font de ce psaume à la Mère de Dieu, prouve, au moins, que ces auteurs et l'Église avec eux jugent comme nous de sa grâce initiale »¹ et donc de son Immaculée Conception.

Quoique riche en lui-même de nom-

breuses applications spirituelles, le mot de *Janua* appliqué à la Vierge est toujours relié à *caeli*. Ce n'est pas n'importe quelle porte mais une porte du ciel. C'est pourquoi il convient de s'attacher à la seconde partie de l'invocation *Janua caeli*, et de mettre en lumière cette mention du Ciel.



Marie, Porte du Ciel

Porte du Ciel

L'idée d'une porte du Ciel n'est pas ignorée de l'Écriture : « Après cela, je vis, et voici qu'une porte était ouverte dans le ciel, et la première voix que j'avais entendue, comme le son d'une trompette qui me parlait, dit : “Monte ici, et je te montrerai ce qui doit arriver dans la suite” »².

Le sens premier en est évident. Invoquer Marie sous le vocable de porte du Ciel, c'est dire qu'elle nous en ouvre l'entrée.

Mais le mot *Ciel*, que désigne-il précisément ? La patrie des saints, le lieu de la béatitude éternelle, assurément.

Est-ce tout ? Le Ciel, c'est avant tout la possession de Dieu, la vision de Dieu. Dès lors, nous ouvrir l'entrée du Ciel, c'est nous conduire à la vision de Dieu, à la connaissance de Dieu, à l'union à Dieu.

Dès lors, Marie, porte du Ciel, apparaît ici comme la porte de la contemplation de Dieu, de l'union à Dieu, de la vie intérieure.

Marie est celle qui conduit l'âme dans le sanctuaire de Dieu. Marie apparaît comme maîtresse de vie intérieure. Et si on peut l'invoquer pour qu'elle nous conduise dans la patrie céleste, on peut aussi la prier pour qu'elle nous ouvre l'entrée de la vie d'union à Dieu.

Médiatrice

En la priant comme la porte du Ciel, l'Église nous rappelle d'une autre façon la médiation et la royauté spirituelle de Marie.

En effet, une porte est précisément la limite du dehors et du dedans, le lien entre les deux mondes. Ainsi est Marie. Elle est à la fois du Ciel comme bienheureuse, et de la terre en étant tournée vers ses enfants *in hac lacrymarum valle*.

Comme fille de Dieu, elle regarde Dieu, comme mère des hommes, elle regarde la terre. Elle est ainsi, à un nouveau titre, la médiatrice placée entre ciel et terre pour conduire de celle-ci à celle-là. ●

¹ Père J.-B. Terrien, *L'Immaculée Conception*, P. Lethielleux, 1904, pp. 129-130.

² Apoc 4/1.

Activités de la paroisse

Dimanche 3 juillet

- ♦ 10h30 : 1^{ère} messe de M. l'abbé Jehl
- ♦ 13h30 : baptême d'Emmie Bellier
- ♦ 14h45 : baptême de Gabrielle Prothin

Lundi 4 juillet

- ♦ Lundi 4 juillet à 18h30 : messe lue avec orgue - commémoration de tous les saints Pontifes
- ♦ 19h30 : Milice de Marie (salle Saint Paul)

Vendredi 8 juillet

- ♦ 15h00 : mariage de Xavier Fontaine et Mailys Jodeau

Dimanche 10 juillet

- ♦ 1^{ère} messe de M. l'abbé Martin Monnier
- ♦ De 12h00 à 18h30, récollection des anciens retraitants à N.-D. de Consolation

Dimanche 17 juillet

- ♦ À l'issue des messes, vente de gâteaux pour permettre aux étudiants en difficulté de participer à l'UDT
- ♦ 10h30 : première messe de M. l'abbé Ginoux

Mardi 19 juillet

- ♦ 18h30 : messe chantée de St Vincent de Paul

Samedi 23 juillet

- ♦ 14h30 : mariage de Guillaume Pons et de Maire-Laure Campus

Lundi 25 juillet

- ♦ 17h45 : office du Rosaire
- ♦ 18h30 : messe chantée de Saint Jacques

Mardi 26 juillet

- ♦ 18h30 : messe chantée de Sainte Anne

Dimanche 31 juillet

- ♦ 10h30 : 1^{ère} messe de M. l'abbé Citati

Vendredi 5 août

- ♦ Après la messe de 12h15, exposition du Très Saint Sacrement
- ♦ 17h45 : office du rosaire et reposition du Très Saint Sacrement pour la messe
- ♦ 18h30 : messe chantée votive du Sacré Cœur et réexposition du Très Saint Sacrement jusqu'à minuit

Samedi 6 août

- ♦ 15h30 : mariage de Jean-François Lagrange et Isabelle Tremau
- ♦ 18h30 : messe chantée de la Transfiguration de Notre-Seigneur

Mercredi 10 août

- ♦ 18h30 : messe chantée de Saint Laurent

Dimanche 14 août

- ♦ 17h00 : 1^{ères} vêpres chantées de l'Assomption (avec mémoire du 13^e dimanche) et salut du Très Saint Sacrement

Samedi 15 août

- ♦ Assomption de la Très Sainte Vierge Marie - horaires du dimanche
- ♦ 15h30 : 2^{èmes} vêpres de l'Assomption

- ♦ 16h00 : procession avec renouvellement du vœu de Louis XIII

Mardi 16 août

- ♦ 18h30 : messe chantée de Saint Joachim

Jeudi 18 août

- ♦ 18h30 : messe lue avec orgue - Fête de la Très Sainte Vierge Marie, commémoration du vœu de Louis XIII

Lundi 22 août

- ♦ 17h45 : office du Rosaire
- ♦ 18h30 : messe chantée du Cœur immaculé de Marie

Mercredi 24 août

- ♦ 17h45 : office du Rosaire
- ♦ 18h30 : messe chantée de St Barthélémy

Mardi 25 août

- ♦ 18h30 : messe chantée de saint Louis, roi de France

Vendredi 2 septembre

- ♦ Après la messe de 12h15, exposition du Très Saint Sacrement
- ♦ 17h30 : 1^{ères} Vêpres de Saint Pie X, puis reposition du Très Saint Sacrement
- ♦ 18h30 : messe chantée du Sacré Cœur et réexposition du Très Saint Sacrement jusqu'à minuit

Samedi 3 septembre

- ♦ 17h45 : 2^{èmes} vêpres de Saint Pie X
- ♦ 18h30 : messe chantée de saint Pie X

Jeudi 8 septembre

- ♦ Rentrée de l'école Saint-Louis
- ♦ 17h45 : office du rosaire
- ♦ 18h30 : messe chantée de la Nativité de la TSV
- ♦ 20h00 : reprise des cours de catéchisme pour adultes

Vendredi 9 septembre

- ♦ 9h00 : messe de rentrée de l'école Saint Louis

Samedi 10 septembre

- ♦ 13h00 : cours de catéchisme pour adultes

Mercredi 14 septembre

- ♦ 17h45 : office du rosaire
- ♦ 18h30 : messe chantée de l'exaltation de la Sainte Croix

Jeudi 15 septembre

- ♦ 17h45 : office du rosaire
- ♦ 18h30 : messe chantée de N.-D. des Sept Douleurs
- ♦ 20h00 : cours de catéchisme pour adultes

Samedi 17 septembre

- ♦ 13h00 : cours de catéchisme pour adultes

Dimanche 18 septembre

- ♦ 17h45 : concert spirituel d'orgue

Lundi 19 septembre

- ♦ Après la messe de 18h30, réunion du Tiers-Ordre de la FSSPX

Mardi 20 septembre

- ♦ 19h30 : reprise des réunions de la Conférence Saint Vincent de Paul

- ♦ 20h00 : reprise du cours de doctrine approfondie

Mercredi 21 septembre

- ♦ 17h45 : office du rosaire
- ♦ 18h30 : reprise des messes chantées des étudiants (saint Matthieu, avec mémoire des Quatre-Temps). À l'issue, cocktail de rentrée pour tous les jeunes de la paroisse

Jeudi 22 septembre

- ♦ 20h00 : reprise du cours de catéchisme pour adultes

Samedi 24 septembre

- ♦ 13h00 : cours de catéchisme pour adultes
- ♦ 14h30 : cours de catéchisme pour enfants

Dimanche 25 septembre

- ♦ À 10h00 et 18h30, solennité de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus

Mardi 27 septembre

- ♦ 20h00 : cours de doctrine approfondie

Mercredi 28 septembre

- ♦ 17h45 : 1^{ères} vêpres de Saint Michel
- ♦ 18h30 : messe chantée des étudiants

Jeudi 29 septembre

- ♦ 17h45 : 2^{èmes} vêpres de Saint Michel
- ♦ 18h30 : messe chantée de Saint Michel
- ♦ 20h00 : cours de catéchisme pour adultes

Samedi 1^{er} octobre

- ♦ 13h00 : cours de catéchisme pour adultes
- ♦ 14h30 : cours de catéchisme pour enfants
- ♦ 16h00 : messe des catéchismes
- ♦ 17h45 : office du Rosaire
- ♦ 18h30 : messe chantée votive du Cœur Immaculé de Marie

Dimanche 2 octobre

- ♦ À 10h00 et 18h30, solennité de Notre-Dame du Rosaire
- ♦ À la sortie des messes, marché des petites servantes de St Jean-Baptiste, sœurs du Rafflay

Le Chardonnet

Journal de l'église Saint-Nicolas du Chardonnet
23 rue des Bernardins - 75005 Paris
Téléphone : 01 44 27 07 90 - Fax : 09 56 05 57 64
Courriel : stnicolasduchardonnet@free.fr
www.saintnicolasduchardonnet.fr

Directeur de la publication :
Abbé Patrick de La Rocque

Maquette et mise en page :
www.topazegraphic.com

Imprimerie
Corlet Imprimeur S.A. - ZI, rue Maximilien Vox
14110 Condé-sur-Noireau

ISSN 2256-8492 - CPPAP N° 0321 G 87731

Tirage : 1300 exemplaires

